



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 26 janvier 2021

### Les aides à la personne en colère

Mercredi 20 janvier, nos camarades de Korbey d'Or ont organisé une conférence de presse à l'Union Régionale Est pour appeler l'ensemble des aides à domicile (8000 dans l'île) à la grève du 4 février.

Leurs revendications 300 euros pour toutes, le Smic à 1800 € net, un véritable statut, s'inscrivent pleinement dans le cadre revendicatif de cette journée de grève.

Elles n'en peuvent plus des contrats partiels payés au Smic horaire, du mépris des pouvoirs publics qui leur font miroiter la prime Macron, mais ne la leur versent qu'en partie alors qu'elles n'ont pas cessé de travailler en première ligne depuis la première période de confinement. Elles en ont assez des temps de déplacements non rémunérés ainsi que du mépris de leur direction qui ne cesse de narguer leurs représentantes au CSE en refusant de leur fournir les informations obligatoires sur la gestion de l'entreprise (BDES).



Elles comptent être bien présentes dans le cortège qui démarrera au Jardin de l'État avec toutes les collègues des autres entreprises de l'aide à la personne et de tous les autres secteurs d'activité.

### Grève sur les docks !

Les dockers de la Sermat, service commun de maintenance des matériels des entreprises de manutention SAMDR, SOMACOM et SGM, ont décidé de cesser le travail à compter du vendredi 22 janvier.

Ils réclament une augmentation de leurs salaires de 10 %. La masse des marchandises à traiter a explosé ces dernières années... ainsi que les heures supplémentaires... Mais pas les salaires !

Le nombre de cavaliers permettant le déchargement des conteneurs de marchandise est passé en quelques années de 18 à 34 et 8 nouveaux cavaliers vont être installés au 3ème trimestre 2021. La direction de la Sermat ne leur a pas pour autant octroyé les formations nécessaires pour s'adapter aux nouvelles technologies. C'est pourquoi ils réclament la mise en place d'un cahier de formation.

En attendant « 1500 conteneurs dor a tèt ». Les capitalistes qui brassent l'argent par millions grâce au travail des dockers ont les moyens de payer. Il va falloir qu'ils passent à la caisse !

### SOPEMA OI :

Nos camarades de la Sopema OI (transformation, conservation et distribution de poissons à La Possession) ont adressé une lettre de protestation à leur direction en date du 13 janvier 2021.

Ils y dénoncent le fait que leur patron a décidé de modifier les statuts de l'entreprise depuis le 14 décembre 2019 et de ne jamais avoir averti le CSE. Ce dernier bafoue ainsi sans complexe les dispositions du Code du Travail qui lui fait obligation d'informer les élus du personnel de toute modification statutaire de

l'entreprise.

À l'issue de la grève que les travailleurs de la Sopema OI avaient menée en mars 2019 pour l'augmentation des salaires, la direction avait signé un protocole d'accord dans lequel elle s'engageait à « porter une attention particulière au maintien d'un climat serein ».

On voit aujourd'hui ce que valent les promesses de ce patron. Comme le disent nos camarades de la Sopema OI, aucune confiance ne peut lui être accordée.

Face au mépris et aux entourloupes des patrons, la seule garantie de ne pas se faire mener en bateau, c'est en fait la vigilance des travailleurs et de leurs élus. Rien d'autre ! Et cela vaut pour toutes les entreprises !

## **Justice française : selon que vous soyez riches ou sans le sou !**

Jean-Bernard Caroupaye, patron transporteur, syndicaliste patronal de la FNTR, soutenu par le président de Région, vient de voir sa condamnation prononcée par la Cour d'Appel pour fraude fiscale de 3 millions d'euros confirmée par la Cour de Cassation.

Ce monsieur qui a été aussi condamné à maintes reprises pour licenciements abusifs, agression physique contre un travailleur, avait « dissimulé une partie de son chiffre d'affaire, soustrait des sommes à la TVA et omis de déclarer ses propres revenus au fisc pendant 4 ans jusqu'en 2009 » alors que « des sommes de près de 200 000 euros auraient transité sur le compte de son fils de six ans » ! (Le Quotidien du 23 janvier 2021)

Voilà le genre de « premier de cordée » présenté comme exemple par Macron et ses semblables !

La Cour de Cassation l'a condamné à quatre ans de prison, dont un ferme (mais il obtiendra vraisemblablement un aménagement de peine). Elle n'a pas pour autant prononcé son exclusion des marchés publics. Il pourra donc continuer ses petites affaires sans trop de difficultés.

La « justice » a la main beaucoup plus lourde quand il s'agit de manifestants ouvriers ou de Gilets Jaunes qui ne volent personne et ne font que défendre leur droit à vivre de leur travail !

## **Jeudi 4 février : cessons le travail et manifestons pour nos revendications !**

La CGTR appelle les travailleurs de La Réunion à participer massivement à la grève organisée nationalement par la CGT, la FSU et les syndicats étudiants pour l'augmentation de 300 € mensuels de tous les salaires, le SMIC à 1800 €, la semaine de travail de 32 heures.

À cela nous pouvons ajouter la lutte contre tous les licenciements, contre la maltraitance des salariés sur leurs lieux de travail, pour la liberté d'expression sur les lieux de travail, pour la fin de la discrimination salariale des femmes, pour le respect du Code du Travail, pour l'application de toutes les conventions collectives nationales à La Réunion, la transformation des CDD en CDI, de tous les temps partiels non choisis en temps pleins. Et bien sûr, pour l'abandon des réformes de la retraite et de l'assurance chômage.

Vivre dignement de notre travail et être respectés dans nos entreprises, voilà ce que nous voulons !

Pour le dire :

**Toutes et tous en grève le jeudi 4 février !  
Rendez-vous à 9 heures au Jardin de l'État.**

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

*Si ce tract t'a plu, laisses-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !*

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68